

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 avril 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 7396

présenté par  
M. Cazeneuve

à l'amendement n° 6136 (Rect) de M. Nogal

-----

**ARTICLE 43**

À la première phrase de l'alinéa 6, après le mot :

« performantes »,

insérer les mots :

« et les rénovations globales ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

En cohérence avec les dispositions de l'article 39 ter du présent projet de loi, ce sous amendement vise à préciser que le service public de la performance énergétique vise à encourager les rénovations performantes (comme le prévoit déjà l'amendement) et les rénovations globales.